

sous le système des municipalités scolaires. Ce qui représente donc le nombre de 1050 écoles créées durant chaque période de douze années. D'après ce qui précède, il est difficile de dire, avec M. Tardivel, que le système absolument paroissial aurait fini par avoir raison de l'entêtement de la population. Que l'on veuille bien se rappeler que le système que nous possédons maintenant n'a fonctionné et ne fonctionne encore actuellement, d'une manière passable, que grâce aux efforts conjoints de l'Eglise et de l'Etat.

Lorsque nous déplorons le peu de résultats obtenus par nos écoles primaires, ce n'est pas que nous voulions dire que le système actuel n'ait fait aucun bien. Non, nos plaintes visent surtout la triste situation qui est faite à l'instituteur en notre province. Quant au nombre d'écoles, il est plus que suffisant, et le nombre d'élèves qui les fréquentent est bien proportionné à notre population. Ce n'est point là le point faible du système; ce point faible se trouve tout entier dans l'impossibilité matérielle où se voient ceux qui se sentent attirer, par vocation, vers l'enseignement, à entrer dans cette carrière ou d'y persévérer s'ils y sont entrés. Et cette carrière enseignante, qu'il convient de créer en faveur de ceux qui se consacrent à l'instruction primaire de la jeunesse, c'est au père de famille qu'il est donné, en vertu de notre loi, de l'établir et de la rendre digne d'un corps enseignant éclairé et respectable; car les parents, réunis en municipalités scolaires, ont seuls le droit, chez nous, de choisir, d'engager, de payer comme ils le veulent ou de congédier les instituteurs et les institutrices. L'Etat n'a rien à voir là-dedans, sinon d'offrir des encouragements dont profite qui le veut bien. Voilà pourquoi nous avons accusé l'esprit public d'être la cause du peu de résultats obtenus dans nos écoles primaires; voilà pourquoi nous avons prétendu que ce manque d'esprit public qui caractérise notre peuple ne provient pas de ce que l'Etat se soit emparé du droit des parents en matière d'éducation, attendu que les pères de familles, en notre pays, sont les rois et les maîtres de l'éducation de leurs enfants, comme cela est conforme, d'ailleurs, au droit naturel. Dans la province de Québec, nous le répétons, l'Etat, en matière scolaire, ne fait que prévenir et réparer les abus, encourager l'édu-

cation et stimuler le zèle des municipalités scolaires.

C'est là un rôle que personne ne lui conteste. Or, pour jouer ce rôle efficacement, il lui faut de toute nécessité pénétrer dans l'école, non pour diriger et contrôler, mais pour surveiller et s'assurer si les argents qu'il donne aux fins d'éducation publique sont convenablement employés. De là la nécessité de notre département d'Instruction publique, qui n'est ni plus ni moins qu'un bureau de statistiques.

M. Tardivel répond à cela: mais comment se fait-il que le système que vous défendez n'ait pas encore réussi à guérir le mal dont vous vous plaignez, bien qu'il soit en force depuis un demi-siècle? Nous allons démolir cette objection en réfutant la proposition suivante du rédacteur de la *Vérité*:

"Du reste, les Canadiens-français n'ont pas à rougir de cette époque (Epoque qui précéda l'Union). Les écoles étaient sans doute moins nombreuses alors, par rapport à la population, qu'elles le sont aujourd'hui. Il y avait à cette époque plus d'illettrés que de nos jours, moins d'instruction profane; mais il y avait infiniment plus d'hommes de caractère, plus de fierté nationale, plus de foi vive, plus de patriotisme, plus de politesse, plus de bonne éducation religieuse et domestique. En un mot, les *Anciens Canadiens* étaient supérieurs, sous tous les rapports, aux *Canadiens modernes*; et nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il aurait été préférable de garder nos écoles paroissiales et de les développer, plutôt que de les abolir virtuellement, pour les remplacer par les écoles publiques modernes."

D'après ce qui précède, M. Tardivel veut évidemment mettre l'abaissement du niveau de nos mœurs politiques au crédit de la petite école. Nous repoussons de toutes nos forces une semblable affirmation. Le caractère de nos hommes publics a commencé à s'amoindrir le jour où les *partis politiques* furent organisés, c'est-à-dire vers 1848. Et depuis la Confédération, surtout, vingt-sept ans après l'établissement de notre système d'éducation actuel, qui n'est nullement moderne dans le sens donné par le confrère, l'esprit public a été absolument accaparé par l'industrie politique. A partir de cette époque, il n'y eut plus que des bleus et des rouges; le but suprême de la plupart des hommes politiques fut le pouvoir, le patronage officiel, la soif de l'or et des honneurs. La presse salariée et la corrup-